

CONSEIL MUNICIPAL 14 JUILLET 2020

Date de convocation : 10/07/2020

Effectif légal du Conseil Municipal : 19

Conseillers Municipaux en exercice : 19

Conseillers présents : 17

Secrétaire de séance : Mme ZGODA Laura

Etaient Présents : Mr FLAMENT Jean-Jacques – Mr BOULOGNE Christophe – Mme MOGIN Maryline — Mme DINE Nathalie – Mr VASSEUR Mehdi – Mme DE ABREU Virginia – Mr DINE Marc – Mme DELCAMBRE Martine – Mme MICHEL Eloïse – Mr QUEULIN Thomas – Mme ZGODA Laura – Mr PONCHELET Jean-Baptiste – Mme JOSSE Jennifer – Mr D’HAUSSY Jean-François – Mme FERRIERE Lydie – Mme DECAUX Bernadette – Mr VASSEUR Claude

Procuration : Mr THOMAS Mickäel donne pouvoir à Mme DINE Nathalie – Mr GREUIN Jacques donne pouvoir à Mr D’HAUSSY Jean François

DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal dans le cadre des élections sénatoriales doit élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants. Ce scrutin se déroule à bulletin secret. Il s’agit d’un scrutin de liste.

Monsieur le Maire procède à l’appel des candidatures. Une seule liste se présente composée de

DELEGUES TITULAIRES

- Madame DINE Nathalie
- Monsieur VASSEUR Mehdi
- Madame MOGIN Maryline
- Monsieur BOULOGNE Christophe
- Madame MICHEL Eloïse

DELEGUES SUPPLEANTS

- Monsieur FLAMENT Jean Jacques
- Madame JOSSE Jennifer
- Monsieur THOMAS Mickäel

Madame DE ABREU de nationalité portugaise ne peut pas prendre part au vote.

Par 15 Voix POUR et 3 Abstentions les membres de la liste conduite par Madame DINE Nathalie sont nommés délégués de la Commune de ROISEL aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Monsieur le Maire expose :

- Vu le code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants,
- Vu le procès-verbal d’installation du conseil municipal en date du 04 juillet 2020 constatant l’élection du Maire et de 4 Adjointes au Maire,
- Vu les arrêtés municipaux en date du 4 juillet 2020 portant délégation de fonctions du Maire aux 4 Adjointes,
- Considérant que la Commune compte 1634 habitants,

- Considérant que pour une commune de 1634 habitants le taux de l'indemnité de fonction du Maire est fixé, de droit, à 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- considérant que pour une commune de 1634 habitants le taux maximal de l'indemnité de fonction d'un Adjoint au Maire est fixé à 19.8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
- Considérant l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjointes en exercice,
- Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes, étant entendu que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Par 16 voix pour et 3 abstentions le Conseil Municipal décide :

1°) De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoint, comme suit :

- Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique : Maire 42.5 %
- Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique : Adjointes : 16.3 %

2°) du fait que la commune est Chef-Lieu de Canton, les indemnités réellement octroyées au Maire et aux Adjointes sont majorées de 15 %

Soit une indemnité de 1500 € (net) par mois pour le Maire et de 633 euros (net) par mois pour 1 adjoint

3°) Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

4°) Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au Budget.

Mr D'HAUSSY Jean François intervient : Mr le Maire « charité bien ordonnée commence par soi-même vous allez déjà percé le bas de laine »

Mr le Maire : Vous avez pris très peu mais vous percevez des indemnités d'autres fonctions

Mr D'HAUSSY Jean François : Cela ne vous regarde pas c'est du domaine de la vie privée.

Mr VASSEUR Claude : Mr D'HAUSSY, vous attaquez le premier. Le peu que vous preniez été une bêtise.

Mme FERRIERE Lydie : Si les élus précédents prenaient si peu c'était pour la population de ROISEL

Mr VASSEUR Medhi : Je pense que si les élus précédents prenaient si peu c'est surtout qu'ils n'ont rien fait.

DESIGNATION DES PERSONNES PROPOSEES A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Maire explique que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La nomination des commissaires s'effectue par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Les conditions prévues pour les commissaires sont:

D'être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne

D'avoir 18 ans au moins

De Jouir de leurs droits civils

D'être familiarisés avec les circonstances locales

Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

D'être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune

Après avoir entendu l'exposé de son Maire, Le Conseil Municipal a désigné les personnes suivantes :

M.	BOULOGNE	CHRISTOPHE	05/01/1975	8 RUE THEODORE BARE 80240 ROISEL
MME	MOGIN	MARYLINE	29/06/1980	23 RUE CHARLES COUTTE 80240 ROISEL
M.	THOMAS	MICKAËL	21/08/1976	14 RUE CHARLES COUTTE 80240 ROISEL
MME	DINE	NATHALIE	28/09/1971	8 RUE DU NOUVEAU MONDE 80240 ROISEL
M.	VASSZEUR	MEHDI	15/07/1973	2 LOTISSEMENT LE VILLAGE 80240 ROISEL
MME	DE ABREU	VIRGINIA	08/04/1961	16 RUE DE PERONNE 80240 ROISEL
M.	DINE	MARC	26/04/1963	16 RUE DE LA REPUBLIQUE 80240 ROISEL
MME	DELCAMBRE	MARTINE	02/05/1954	21 RUE CARON 80240 ROISEL
MME	MICHEL	ELOÏSE	29/10/1988	48 RUE DE CAMBRAI 80240 ROISEL
M.	QUEULIN	THOMAS	07/10/1980	6 LOTISSEMENT LE VILLAGE 80240 ROISEL
MME	ZGODA	LAURA	21/07/1987	2 RUE D'ODESSA 80240 ROISEL
M.	PONCHELET	JEAN-BAPTISTE	20/07/1976	5 RUE PASTEUR 80240 ROISEL
MME	JOSSE	JENNIFER	09/02/1979	25 BIS RUE DU NOUVEAU MONDE 80240 ROISEL
M.	D'HAUSSY	JEAN-FRANCOIS	06/08/1953	10 RUE VERTE 80240 ROISEL
MME	FERRIERE	LYDIE	18/04/1974	15 RUE DE PERONNE 80240 ROISEL
M.	GREUIN	JACQUES	01/12/01946	10 RUE ELIE AUVRET 80240 ROISEL
MME	DECAUX	BERNADETTE	15/05/1958	14 RUE DE CASTILLE 80240 ROISEL
M.	VASSEUR	CLAUDE	04/11/1950	16 BIS IMPASSE RUE JEAN JAURES 80240 ROISEL
M.	FIRMIN	PIERRE-MARIE	31/12/1959	46 RUE D'ODESSA 80240 ROISEL
M.	GATEAU	DAVID	26/08/1975	2 RUE JEAN JAURES 80240 ROISEL
M.	FLAMENT	FABIEN	19/08/1986	9 RUE LE VILLAGE 80240 ROISEL

M.	HULOT	GWENAËL	18/08/1998	2 CHEMIN BOUCOURT 80240 ROISEL
M.	BROUETTE	DIDIER	12/04/1960	21 RUE DU NOUVEAU MONDE 80240 ROISEL
MME	FIRMIN	REGINE	14/05/1967	46 RUE D'ODESSA 80240 ROISEL

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU SIAEP DE LA HAUTE COLOGNE

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que vu les statuts du SIAEP de la Haute Cologne il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la Commune,

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions

DÉCIDE

De désigner les deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants comme suit :

Délégués Titulaires :

- Christophe BOULOGNE
- Mehdi VASSEUR

Délégués Suppléants :

- Mickaël THOMAS
- Thomas QUEULIN

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU SIAEP DU VERMANDOIS

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que vu les statuts du SIAEP du VERMANDOIS et considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions

DÉCIDE

De désigner les deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants comme suit :

Délégués Titulaires :

- Christophe BOULOGNE
- Mehdi VASSEUR

Délégués Suppléants :

- Mickaël THOMAS
- Thomas QUEULIN

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES A LA FDE

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la Commune auprès de la FDE 80.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions

DÉCIDE

De désigner les deux délégués titulaires comme suit :

Délégués Titulaires :

- Mickaël THOMAS
- Eloïse MICHEL

RENOUVELLEMENT DES DELEGUES AU SISCO HAUTE SOMME

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la commune au sein du SISCO de la Haute Somme

Après avoir pris connaissance des candidatures, le Conseil Municipal décide de passer au vote qui donne les résultats suivants :

Pour : 16 Absentions : 3

Sont élus :

Délégués Titulaires :

M. FLAMENT Jean-Jacques :
M. PONCHELET Jean-Baptiste

Délégués Suppléants :

Mme JOSSE Jennifer
M. VASSEUR Mehdi

ELECTION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ECOLE

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la mise en place du nouveau Conseil Municipal entraîne le renouvellement du représentant de la Commune au sein du Conseil d'école primaire et maternelle
Monsieur le Maire précise que cette instance doit comprendre un représentant communal.

Le Maire

Propose d'élire le représentant suivant : Mr PONCHELET Jean-Baptiste, seul candidat

Suffrages exprimés	:	19
POUR	:	16
Abstention	:	3

Monsieur PONCHELET Jean-Baptiste a été proclamé délégué titulaire au sein du Conseil d'Ecole Primaire et Maternelle.

ELECTION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE G. BOUCOURT

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la mise en place du nouveau Conseil Municipal entraîne le renouvellement du représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Collège Gaston Boucourt.

Le Maire

Propose d'élire la représentante suivante : Mme MOGIN Maryline, seule candidate

Suffrages exprimés	:	19
POUR	:	18
Abstention	:	1

Madame Maryline MOGIN a été proclamée déléguée titulaire au sein du Conseil d'Administration du Collège Gaston BOUCOURT.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATIN DU CCAS

Vu le procès-verbal d'installation du nouveau Conseil Municipal en date du 04 Juillet 2020,
Vu la proclamation de Monsieur Jean-Jacques FLAMENT élu Maire de la Commune de Roisel,
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), présidé par Monsieur le Maire, est composé paritairement de membres d'élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par Monsieur le Maire et que ces membres doivent être élus à la majorité absolue (10 voix)

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions

DECIDE

D'élire ses délégués comme suit :

Pour les membres du Conseil Municipal

- Jean-Jacques FLAMENT
- Christophe BOULOGNE
- Nathalie DINE
- Jean-Baptiste PONCHELET
- Virginia DE ABREU

Pour les membres nommés par Monsieur le Maire

- Sophie FOLLACO
- Sabine ANCEAUX
- Michel BOULOGNE
- Emilie HOURIEZ

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose de constituer les différentes commissions municipales:

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de constituer les commissions comme suit en sachant que le Maire est membre de droit de toutes les commissions :

Commission Budget-Finances

Rapporteur : Mme MOGIN Maryline

Membres : Mr D'HAUSSY Jean François – Mr BOULOGNE Christophe – Mr PONCHELET Jean-Baptiste – Mr VASSEUR Mehdi

Commission SISCO-Jeunesse-Sport-Loisirs-Culture

Rapporteur : Mr PONCHELET Jean Baptiste

Membres : Mme FERRIERE Lydie – Mr QUEULIN Thomas – Mr VASSEUR Mehdi – Mr BOULOGNE Christophe

Commission Affaires Sociales-Logement-CCAS

Rapporteur : Mme DINE Nathalie

Membres : Mr BOULOGNE Christophe – Mme ZGODA Laura – Mme DE ABREU Virginia

Commission Travaux Services Communaux

Rapporteur : Mr THOMAS Mickäel

Membres : Mr GREUIN Jacques – Mr BOULOGNE Christophe – Mr PONCHELET Jean Baptiste – Mr VASSEUR

Mehdi – Mr QUEULIN Thomas – Mr DINE Marc – Mme JOSSE Jennifer

Commission Communication-Association-Cérémonies et Fêtes

Rapporteur: Mme MICHEL Eloise

Membres: Mme MOGIN Maryline – Mme ZGODA Laura – Mme FERRIERE Lydie – Mme DELCAMBRE Martine – Mme DE ABREU Virginia – Mme JOSSE Jennifer - Mme DINE Nathalie - Mr QUELIN Thomas – Mr VASSEUR Mehdi - Mr PONCHELET Jean Baptiste – Mr BOULOGNE Christophe – Mr DINE Marc

Commission Ressources Humaines

Monsieur le Maire : Jean Jacques FLAMENT

6 commissaires : Mme MOGIN Maryline – Mr BOULOGNE Christophe – Mr PONCHELET Jean Baptiste – M r VASSEUR Mehdi – Mr D’HAUSSY Jean François – Mme DINE Nathalie